

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS. J'ESPÈRE ET J'AIME.

THE VAN CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSE & Co. Éditeurs-Propriétaires.

LE DEPEUPELEMENT DE LA FRANCE

L'opinion ne s'émue que des événements saisisants. Une grande catastrophe, un fléau, la perte d'une bataille : voilà ce qui la frappe. Mais le public ne fait guère attention à d'autres faits, qui ne sont pas moins graves quoique moins éclatants. Ainsi on ne s'aperçoit pas que la population de la France tend à diminuer de plus en plus, comme si une épidémie la décimait périodiquement. Aucune guerre, aucun fléau ne causerait un plus grand désastre. Les chiffres sont là ; ils sont effrayants.

Le Journal officiel vient de publier un tableau du mouvement de la population de la France pendant l'année 1887. Il a été enregistré l'année dernière 278,056 mariages, 899,333 naissances et 842,797 décès. Du rapprochement des chiffres des naissances et des décès, il ressort que l'excédent des naissances sur les décès n'est plus que de 56,636. Ce chiffre est déjà fort grave. Aucun pays en Europe ne présente une si faible natalité. Partout ailleurs le nombre des naissances l'emporte du triple, du quadruple et au-delà sur celui des décès. Mais notre statistique révèle une situation plus alarmante encore. Alors que depuis sept ans les décès se maintiennent à un chiffre à peu près constant et varient entre un minimum de 828,823 en 1881, et un maximum de 860,222 en 1886, les naissances suivent, au contraire, surtout depuis 1884, une marche continuellement descendante ; l'écart en moins du chiffre de 937,758 naissances en 1884, à celui de 899,333 en 1887, est de 38,425, ce qui représente pour les trois dernières années une diminution moyenne annuelle de 12808 naissances. L'excédent annuel des naissances sur les décès, qui était, il y a sept ans, en 1881, de 108,229, est tombé à 56,636 en 1887, soit une diminution de 51,693 en nombre absolu, ou de près de 48 %.

Voilà les chiffres. En sept ans, l'excédent annuel de naissance, qui n'était déjà plus que de 108,000, est tombé à 56,000. Dans sept ans il sera réduit à rien, et alors commencera le dépeuplement de la France. Le nombre des naissances décroît de plus en plus et il y aura des excédents progressifs de décès. On peut calculer l'époque, et elle n'est pas éloignée, où, par la diminution annuelle des naissances, la France aura perdu un tiers de sa population. Ce résultat est fatal.

Pendant ce temps-là l'Allemagne (pour ne parler que d'elle) n'aura cessé de grandir. Sa population, qui s'accroît d'année en année, s'élèvera à la fin du siècle à cinquante millions. Sa supériorité numérique s'affirmera d'une manière écrasante. A cette époque-là, la France aura déjà perdu par sa faute un demi-million d'habitants, autant qu'il lui en a fait perdre la guerre de 1870. Avant un demi-siècle, elle sera tombée au-dessous de l'Italie et de l'Espagne. Ce ne sera plus qu'un peuple de second ordre.

Voilà où nous a menés la Révolution ! Pendant que le chiffre de décès et celui des naissances s'équilibrent encore et avant que ne commence le mouvement descendant de la population, dont nous sommes menacés pour 1893, il faudrait aviser à une situation aussi alarmante.

Comment la nation française, qui était jusqu'en 1789 une des plus fortes races prolifiques de l'Europe, et qui a continué à l'être tant que l'esprit révolutionnaire n'a pas prévalu entièrement chez elle, est-elle devenue un peuple épuisé, stérile ? C'est là un sujet urgent d'enquête. Les causes de la dépopulation sont nombreuses ; il y en a deux principales : le code civil et l'immoralité.

Nous avons, depuis bientôt un siècle, une loi destructive de la famille et de la propriété, une loi que la république a aggravée en ajoutant le divorce au mariage civil et en menaçant de supprimer l'hérédité elle-même après la liberté de tester. C'est là la cause publique de l'amoindrissement des familles. Le code civil a aboli le droit d'aînesse ; mais l'intérêt privé l'a rétabli d'une manière criminelle. On ne veut plus qu'un héritier, soit pour avoir moins de charges de familles, soit pour n'avoir pas à partager l'héritage. La doctrine militaire se conforme au code. A côté du calcul, le libéralisme. Avec l'irréligion, l'immoralité a augmenté. Notre brillante civilisation, issue des principes de 89 et accrue par les inventions de la science, n'a réussi qu'à développer la cupidité dans toutes les classes et qu'à augmenté les dépravations avec la richesse, le luxe et la liberté.

On ne vit plus que pour le plaisir ; tout tourne à la jouissance. Les lettres et les arts sont les complices des passions, et la "laïcisation" républicaine achève de détruire dans les âmes, avec la crainte de Dieu, le dernier frein du vice. La luxure et l'impudicité règnent partout à la faveur de la république. Les âmes se perdent ; les corps s'épuisent dès le premier âge ; les familles s'étiolent. Et ainsi la loi et la débauche concourent à tarir dans le peuple français les sources de la vie.

Il faut y songer. La statistique est là. Comptons-nous ; comptons nos voisins, nos ennemis. Nous sommes une nation perdue si, à toutes les causes de décadence, s'ajoute encore la dépopulation.

ARTHUR LOTH.

Procédés littéraires

LE SUICIDE

(De l'Univers)

(Suite)

Après les fabliaux, après les satires, le roman proprement dit fait son apparition. Dufé et La Calprenède Gombault et Mlle de Scudéry, le genre pastoral et le genre héroïque, se disputent la faveur de la cour et de la ville. L'Astrée, le Cyrus et la Clélie donnent le ton et font la mode :

Boileau n'a pas encore paru. Des bergers pleins d'innocence, amoureux et heureux dans leurs amours, d'illustres héros, préoccupés uniquement après le soin de leur gloire, de galanterie et de bel esprit, ne pouvaient décemment s'abaisser jusqu'au suicide ; et du reste ils n'y songent pas, pas plus que n'y songent les êtres moins imaginaires et moins chimériques qui vivent dans les récits de Mme de Villedieu et de Mme de la Fayette. Les premières, en France, ces deux femmes écrivirent des romans qui s'efforçaient de peindre la réalité. Avec Mme de la Fayette se continue la pure tradition du moyen âge : le devoir, mais un devoir transfiguré, atteignant les régions surhumaines, règle les actions de ses personnages et les contraint à sacrifier leur bonheur ; ils s'en plaignent doucement, mais en même temps ils entourent ce devoir d'une telle auréole de gloire, ils l'élèvent à un si haut point de grandeur qu'ils s'en verraient mutuellement de jamais passer outre et n'y survivraient pas. Qui ne connaît au moins de réputation la Princesse de Clèves, ce chef-d'œuvre de délicatesse et d'exquise sensibilité ? J'ose à peine me figurer ce qu'il deviendrait aux mains d'un écrivain moderne : ah ! la belle matière à suicide, et comme cette aimable princesse se garderait bien de terminer ses jours dans un couvent : ces folies absurdes étaient bonnes aux siècles passés ; et comme le duc de Nemours jugerait bien que c'est pour lui un point d'honneur de ne pas survivre à la perte de ses espérances ! Nous aurions peut-être une seconde Lélia, un second Sténio, mais nous n'aurions pas la Princesse de Clèves. Quant à Mme de Villedieu, que je place à côté de Mme de la Fayette d'abord parce que ses romans obtinrent au moment de leur publication et même depuis un succès plus considérable que Zayde ou la Princesse de Clèves, ensuite parce que Mme de la Fayette ne dédaignait point de leur faire quelques emprunts, elle ne vise guère au sublime ; tout au contraire, elle s'attarde volontiers en des tableaux assez libres pour l'époque ; elle ne raffine ni les sentiments ni les caractères, mais les acteurs qu'elle met en scène, s'ils tiennent à la vie pour des motifs moins relevés, peut-être que ceux de Gonsalve et du duc de Nemours, n'y tiennent pas moins fermement.

Même sous la Régence et le règne de Louis XV, à cette époque de civilisation poussée à l'extrême, malade et corrompue, le suicide resta étranger à la littérature. Gil Blas, ce tableau si varié des passions et des aventures humaines, ne renferme pas un seul suicide. On n'en trouve point dans Marivaux, pas plus que dans l'œuvre du fécond abbé Prevost. Je ne parle point des productions licencieuses de Montesquieu, de Crébillon, de Diderot : on ne pouvait s'attendre à rencontrer dans ces sortes d'ouvrages des images lugubres et attristantes. En 1770, un poète anglais Thomas Chatterton, à peine âgé de dix-huit ans et déjà las de lutter contre

l'indifférence et la misère, se donna la mort ; mais à ce moment nul ne songea à faire de cette mort le sujet d'un drame parhétorique, et Gilbert, malheureux comme Chatterton, ne suivit pourtant pas son exemple et ne se révolta pas contre la destinée. Quatre ans plus tard parut en Allemagne le célèbre roman de Goethe : Les Souffrances du jeune Werther. L'ouvrage fut immédiatement traduit en français, il était même précédé d'une introduction—dont l'auteur gardait l'anonymat—remplie d'éloges pour Goethe et pour les autres écrivains allemands. Malgré ce soin louable de l'introduction, on se montra peu sensible aux infortunes et à la mort de Werther.

Ce roman, écrivait La Harpe, est absolument dénué de situation et d'événements. Le style en est vague et décousu.

Il y a quelques traits de vérité perdus dans une multitude de détails indifférents et froids. Le jugement de La Harpe paraît avoir été celui de ses contemporains.

Il est à remarquer d'ailleurs, que les littératures étrangères, à l'exception de la littérature anglaise, étaient alors peu connues et peu goûtées. Les imitations de Voltaire avaient donné quelque idée de la manière de Shakespeare ; l'éclatant succès des pamphlets de Swift, des romans de Fielding et Richardson, s'était étendu jusqu'en France ; mais les noms de Goethe et de Schiller, pour n'en citer d'autres, étaient à peu près ignorés. C'est un fait sans beaucoup d'intérêt pour notre étude : ce qu'il importe seulement de constater, c'est qu'à la veille de la Révolution, le suicide n'existait pas dans la littérature française à l'état de procédé communément employé ; un héros de roman pouvait très bien finir en plantant ses choux, comme Gil Blas, ou à l'hôpital, comme le Paysan pervers ; il ne se suicidait pas. Comme nous l'avons montré, les mœurs publiques avaient conservé, depuis le moyen-âge, une répulsion pour le suicide, répulsion basée principalement sur la législation religieuse ; en s'abstenant de recourir à cet élément d'intérêt, les peintres de mœurs s'étaient donc conformés à l'exacte vérité : il leur avait suffi de faire ressemblant.

Il semble qu'après les grandes tueries de la Révolution et de l'Empire, une profonde lassitude, un inexprimable dégoût de l'être se soient emparés de quelques esprits indépendants et ombrageux. Ce n'est pas impunément qu'on attaque et qu'on met en discussion tous les principes d'autorité ; même ceux qui s'en défendent le mieux, même les plus fermes et les plus cuirassés sont atteints par quelque endroit. L'homme qui avait contribué plus que tout autre à faire connaître et admirer les grandes œuvres de la religion, l'auteur du Génie du christianisme, en écrivant René, portait un coup sensible aux idées qu'il prétendait servir ; il préparait une longue suite d'esprits sans ressort et sans vigueur, qui se réclameraient de lui pour calomnier l'existence, maudire son

auteur, et s'arrogent au besoin le droit de mettre fin à leurs jours. Obermann et René, ces deux mélancoliques, étaient au fond deux révolutionnaires ; la révolte contre toute hiérarchie convenait fort à leur caractère, mélange d'orgueil, d'égoïsme et d'impuissance. Quoique dégénérés, leurs descendants sont encore faciles à distinguer. Reconnaissez bien leur genre d'amour-propre : ils ne sont pas de bonne foi dans leur mélancolie, ils la soignent, ils l'entretiennent ; ils veulent que le monde sache combien ils sont désabusés, mais à condition de goûter et de savourer le plus longtemps possible les agréments de leur situation particulière.

Il y a sans doute une certaine part de vérité dans le désenchantement dont ils font parade, mais il y a surtout de la pose, ou, pour employer un terme plus familièrement expressif, du cabotage. Je crois les retrouver aujourd'hui dans le voyageur inquiet, sensuel et curieux, des romans de Pierre Loti. Détachez le masque imposant : vous trouverez une insupportable vanité, un besoin maladif de jouissance, et souvent une terreur enfantine de la mort, qu'ils célèbrent et qu'ils implorent comme l'unique et souveraine consolatrice. On devine qu'ils finiront bourgeoisement ; le jour où le public semblera fatigué de leurs continuelles lamentations, le jour où les sifflets retentiront à leurs oreilles, ils quitteront prestement la scène, et se retireront entre une paire de pantoufles et un bonnet bourré.

Les héros de Senancour et de Chateaubriand ne vont pas jusqu'au suicide parce qu'ils manquent de courage ou de vraie passion. Il était facile de comprendre que, parmi leurs imitateurs, beaucoup n'hésiteraient pas à poursuivre jusqu'au bout, avec une logique implacable, les conséquences mortelles de leurs théories. Quelques années plus tard, Mme de Staël, en publiant son livre de l'Allemagne, ramenait l'attention sur les écrivains de ce pays, au moment même où les poèmes de Byron venaient fournir à Sainte-Beuve et à Musset une source nouvelle d'inspirations et de succès. Aussitôt après la révolution de 1830, cette double influence se fait sentir dans la littérature : Escousse et Lebras s'asphyxient dans la même chambre, Béranger compose à leur sujet la chanson du Suicide ; Sainte-Beuve écrit Joseph Delorme ; Georges Sand écrit Jacques et Lélia ; Alfred de Musset écrit Rolla ; Victor Hugo consacre au suicide une pièce des Chants du Crépiscule ; et lorsque l'opinion est suffisamment préparée, émue, attendrie, éclate le drame de Chatterton avec sa fameuse préface, où l'auteur parle des souffrances que lui a causées l'ouvrage et, dans un recueillement aussi saint que la prière, se demande s'il sera inutile ou s'il sera écouté des hommes. — Que dirait de plus ce diseur de romans, demande à son tour Louis Veuillot, s'il avait écrit le Traité de la vie cachée en Dieu ? — Remarquez

pourtant que tous ces suicidés qu'on couvre de fleurs, qu'on exalte en vers et en prose, si vous les rencontriez dans la vie banale et ordinaire, vous diriez d'eux que ce sont des drôles, et vous ne seriez pas trop sévère.

Escousse avait composé quelques vers et se croyait le rival d'Hugo et de Lamartine ; parce que les journaux ne faisaient point de réclame autour de son nom, parce que les libraires lui fermaient leur porte, parce que le tailleur et le bottier refusaient de lui faire crédit, il voulut étonner le monde par une mort tapageuse. Pour que cette mort ne passât point inaperçue, il eut soin d'en prévenir les journaux ; dans la note rédigée par lui, il ne laissait pas ignorer d'abord qu'il avait du génie, ensuite qu'il ne croyait point à ces sottises qu'on appelle l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Comme les remords ne pèsent guère à l'homme sans préjugés, Escousse voulut un compagnon de suicide ; il choisit un pauvre enfant, caractère faible et plein d'indécision, qui tremblait et qui pleurait en pensant au désespoir de ses parents. "Mon bon père et ma bonne mère, écrivait Lebras, je vous trace ces mots sur le lit de mort. Une maladie cruelle causée par un grand travail a ruiné mes forces... De grâce, pensez quelquefois à votre Auguste, qui vous attend dans un monde meilleur." Il avait conservé celui-là les sublimes espérances de la vie future ; entraîné par un lien qu'il n'osait rompre, il se retournait au bord de l'abîme, et jetait derrière lui un long soupir de supplication.

Faut-il dire quelques mots de Rolla, de Jacques, de Lélia ? Tous ces êtres ont une physiologie commune et invariable : "Sténio végétait à l'ordinaire dans un voluptueux et funeste abrutissement. Il semblait dédaigner de faire emploi de son intelligence ; mais, en réalité, il n'était plus le maître de la dédaigner. Souvent il l'appelait en vain, elle n'obéissait plus. Il goarmandait en secret sa mémoire rebelle, il fustigeait son imagination paresseuse, il enfonçait l'épéron au flanc de son génie insensible et fatigué ; mais c'était en vain, il retombait épuisé dans un chaos de rêves sans but et sans ordre. Voilà pour l'ensemble ; les détails montrent combien les auteurs ont la main experte à choisir les situations les plus immorales et les plus répugnantes. Rolla va mourir dans une maison infâme ; Jacques assiste impassible à l'adultère de sa femme, et le déshonneur ne le trouble pas. Un écrivain qui s'est fait une spécialité du suicide comme dénouement, M. Octave Feuillet, a tenté de lui donner au moins de plus nobles mobiles. Dans ses romans, un galant homme se suicide parce qu'il a commis une faute contre l'honneur ; c'est le sujet de la Veuve ; emporté par la passion, le commandement de Fremouse, malgré la dernière volonté de son ami, M. de la Pave, mort dans ses bras sur le champ de bataille, épouse la veuve, Mme de la Pave, celle qui

FUEILLON DU COURRIER DU CANADA

25 Octobre 1888—N° 97

LES MYSTÈRES

DU

CHATEAU MAUDIT

(Suite)

Je cachai le médaillon dans ma poitrine et je promis à Guilia de chercher cet enfant, et d'essayer de réparer sa faute, en lui remettant ce qui, peut-être, constituait son unique héritage.

Pendant mon séjour à Rome, je m'enquis vainement du comte Palma. Il avait quitté l'Italie depuis de longues années. Il est vrai que les gazettes et les récits des voyageurs citaient son nom parmi celui des hommes les plus savants de ce siècle et on ajouta ce que vous venez de m'apprendre du professeur du château du Danube, qu'il s'occupait d'alchimie.

—Et de magie.

—Cette accusation est bien grave.

—Vous en jugerez.

—Le jeune homme raconta les faits

dont le récit occupait Buda-Pesth depuis plusieurs mois, et il affirma l'étrange rejuvenissement du vieillard au moyen de l'Elixir de longue vie.

—Et vous avez cru ces choses ? demanda Angys.

—N'est-il point question dans des livres dont la véracité ne peut être mise en doute des prodiges accomplis par des Apollinins de Thiane, des merveilles opérées par Simon le magicien, du pouvoir des Mages, de Pharaon.

—Oui, mon fils, sans aucun doute. Mais à l'époque où ces faits se passèrent, les esprits, avaient besoin d'être fortement frappés. Aujourd'hui de semblables choses ne sont plus nécessaires, et je crois peu au rejuvenissement du maître de ce château mystérieux. Qui sait si nous ne sommes point sur la voie d'un crime, et si nous n'allons pas réparer la faute de Guilia, d'une façon éclatante ?

—Que comptez-vous faire, mon père ? demanda le jeune moine.

—Interroger Paulus, quand nous irons au château donner à Salomé la vie de la grâce à laquelle elle aspire ! Quelles voies mystérieuses suit la Providence, mon fils ! N'admirez-vous point avec moi quels prodiges d'inconcevable bonté se multiplient autour de cette enfant. Elevée dans le culte israélite, par un vieillard entêté dans ses croyances, elle va naître à la lumière, sous l'influence

de deux affections également bienfaisantes : celle de Paulus, et celle de Molda Komorn. Pauvre Molda ! Encore une que le ciel éprouve, mais qu'il récompensera, parce qu'elle endure courageusement son épreuve.

Angys et son compagnon étaient arrivés. Ils sonnèrent à la porte du couvent, au moment où sonnait l'office, et tous deux se jetèrent en échangeant un regard affectueux.

—Lauds Deo ! murmura le vieillard.

Au château régnait une oppression indéfinie. On eût dit que les serviteurs roulaient une catastrophe, de la façon dont les oiseaux prévoient l'orage.

Palma se demandait s'il viendrait à bout de vaincre l'obstination de Molda.

Le juif songeait à l'heure de l'échéance qui sonnerait le lendemain, heure à laquelle Palma devait lui livrer le breuvage capable de rendre la vie à son enfant.

Salomé attendait avec une sainte impatience le retour d'Angys, et de son compagnon.

Jusqu'à ce moment, elle avait réussi à dérober à son père le secret de ce qui se passait en elle et autour d'elle. Y parviendrait-elle encore ? Lui serait-il possible de garder pendant plusieurs heures sa liberté ? Dieu l'avait protégée et sauvée, elle attendait tout de sa grâce.

Du reste, depuis quelques jours,

Abraham Zek songeait à une seule chose : à cet Elixir de longue vie qui devait prolonger l'existence de sa fille. Epier Palma, le suivre à travers le château, surveiller ses sorties, ses rentrées, aller des salons aux écuries, afin de s'assurer qu'il ne commandait ni chevaux ni carrosses, tout cela le préoccupait plus que Salomé. Elle toujours et partout ! Elle, son idée permanente, et sa préoccupation unique.

De son côté le comte savait que le lendemain sonnerait le dernier délai accordé par le Juif. Il le croyait capable de tout pour se venger. Et ce n'était pas sans terreur qu'il se demandait quel moyen emploierait le vieillard pour le punir de son manque de parole.

Car il savait bien qu'il ne tiendrait pas la parole donnée.

Dans les notes trouvées au fond d'un tiroir, dans les livres et les manuscrits, il avait bien parcouru des formules, mais chacune d'elles ajoutait des formules cabalistiques à ce qu'il comprenait. Le langage de l'alchimie se hérissait de difficultés invincibles. La complaisance dont Paulus fit preuve ne put suppléer à son manque de science. Paulus se vit réduit à jouer une comédie misérable. Il mêla ensemble des drogues, y ajouta une matière colorante, plaça le flacon sous le rayon du soleil et feignit d'attendre que le breuvage arrivât à son point de perfection.

Mais s'il ne pouvait rendre la vie, peut-être grâce aux poudres enfermées dans le petit cabinet italien de sa bibliothèque, trouverait-il le moyen de se débarrasser d'un homme qui, dans quelques heures, serait devenu dangereux. Qui soupçonnerait Palma de la mort d'Abraham, si celui-ci succombait, même d'une façon brusque ? N'approchait-il point de sa quatre-vingt-deuxième année ? Sa vieillesse suffirait pour expliquer un trépas foudroyant.

Il devait parler le lendemain, eh bien ! il ne parlerait pas. Palma saurait rendre ses lèvres muettes pour toujours !

Cette résolution prise, il se demanda comment il s'y prendrait. Après y avoir réfléchi, il trouva une solution facile, et chose étrange, cet homme s'endormit.

Il venait d'enlever Molda au saint asile où elle voulait abriter sa vie, et il dormait !

Il venait de préparer un meurtre dans sa pensée, et il dormait !

Le matin se leva clair, transparent et pur. Salomé en salua l'aurore par une prière, et Palma par un blasphème.

Komorn avait passé la nuit au château, il était convenu que le soir même de cette journée, le comte et sa fille, accompagnés de Palma, quitteraient Buda-Pesth, et se dirigeraient vers la France.

En dépit du crime moral, commis

la veille, Komorn voulut tenter de décider sa fille à se soumettre à ses volontés. Vers le milieu de la matinée, il alla donc à l'appartement que Palma avait fait arranger pour Molda. Une jeune fille lisait tranquillement dans l'antichambre.

—Votre maîtresse n'a point sonné ? demanda Komorn.

—Non, monsieur le comte.

—Voyez s'il fait jour chez elle.

Gilda souleva les tentures, et disparut.

Les rideaux tirés sur les fenêtres ne laissaient pénétrer dans la chambre qu'un faible demi-jour. La sou-brette se dirigea vers le lit, et s'aperçut que non-seulement sa maîtresse n'y était pas, mais que le lit n'avait point été défait. Ouvrant alors le cabinet de toilette, elle le fouilla du regard, puis elle revint vers le comte.

—Mademoiselle n'est plus dans son appartement, dit-elle.

—Sortie ! elle serait sortie !

—Cela est impossible, monsieur le comte, nous étions toutes deux enfermées et comme des prisonnières. Le comte Palma avait tiré les verrous, et l'appartement n'a point d'autre porte.

—C'est bien ! fit Komorn.

—Il était pâle et bouleversé !

Sans frapper, sans s'informer si Palma était visible, il se précipita dans son cabinet.

(A suivre)

avait juré de ne jamais contracter une nouvelle union : le soir même du mariage, vaincu par les remords, le commandant se loge une balle dans la tête. On bien c'est une femme qui meurt volontairement parce qu'elle a perdu l'honneur : le suicide lui apparaît comme l'expiation et le rachat d'un instant d'oubli : c'est le sujet de la *Petite Comtesse*. M. Alphonse Daudet s'est engagé dans la même voie : chez lui, c'est Rialler, l'honnête homme, qui se sacrifie, qui disparaît pour ne point voir son nom flétri par les fautes que d'autres ont commises ; c'est Mounpavon, le gentilhomme qui a mis son orgueil dans une irréprochable correction quittant la vie sans défaillance le jour où ce masque de grand air lui devient impossible à maintenir : c'est Astier Réhu, l'Immortel, tué par la révélation des hontes familiales. Et le grand danger de cette transformation du suicide dans la nouvelle littérature, c'est que des âmes vraiment généreuses, des caractères fortement trempés, se fassent prendre à ce mirage de grandeur, s'imaginent qu'il est noble et héroïque de se soustraire de la sorte aux nécessités cruelles, aux revers douloureux.

(A suivre)

ANNONCES NOUVELLES

Avis—Ovide Fréchet.
Avis public—J. Frémont.
Compagnie Drum.

CANADA

QUÉBEC, 25 OCTOBRE 1888

UNE LETTRE INTÉRESSANTE

L'*Univers* publiait l'autre jour une lettre très intéressante, qu'il faisait précéder des lignes suivantes : "Un de nos amis, qui fait un voyage d'études dans l'Amérique du Nord, nous écrit du Nouveau-Brunswick."

Suit la lettre, où nous avons cru reconnaître la plume sympathique de M. Rameau :

Voilà déjà un mois que je poursuis le cours de mes pérégrinations dans l'Amérique du Nord. La population française fait d'énormes progrès dans le Canada, malgré le fléau de l'émigration qui entraîne chaque année beaucoup de jeunes gens aux États-Unis. Il est vrai que, chaque année, on voit revenir pour une bonne part, au Canada, les émigrés de l'année précédente ; plusieurs d'entre eux ont dit que pour leurs paroisses respectives, ils estimaient le chiffre de ces retours à un tiers des émigrés.

Cette perte est déjà suffisamment grave, et pourtant tel est l'exécédent des naissances sur les décès, que, depuis dix ans, les Canadiens ont considérablement étendu leurs établissements au Nord et à l'Ouest.

Les établissements du Nord s'opèrent par les défrichements nouveaux qu'ils exécutent dans les grandes forêts ; quant aux établissements de l'Ouest, ils sont dus à la pression des Canadiens-français sur les Canadiens anglais. Ceux-ci, en effet, ne s'accroissent pas avec la même rapidité que les Français, et d'autre part beaucoup d'entre eux émigrent vers les nouvelles provinces de l'Ouest, en sorte que leurs terrains passent aux mains des Canadiens français.

Enfin, à l'Est, vers l'embouchure du Saint-Laurent, l'ouverture de plusieurs chemins de fer a permis à une partie de la jeunesse canadienne de pénétrer dans de vastes terrains déserts, tant dans le Canada que dans la province du Nouveau-Brunswick.

Je vais maintenant me diriger dans la Nouvelle Angleterre, au nord des États-Unis, pour y visiter les principaux centres de l'émigration canadienne qui se porte en ces parages. Mon dessein est d'étudier la situation de cette masse, que l'on n'évalue pas à moins de 500,000 âmes ; de l'état de conservation ou de transformation qu'elle a dû subir depuis son transport dans les États-Unis ; de les chances qu'il peut y avoir de conserver parmi quelques uns de ces groupes la langue et la tradition françaises, grâce surtout aux prêtres canadiens qui se consacrent à cette mission difficile et patriotique.

Dernier renseignement qui a son côté caractéristique. Je vous écris dans les bureaux d'un imprimeur français, canadien de la localité, qui est éditeur et propriétaire d'un journal imprimé en français sous ce titre : le *Moniteur Acadien*.

L'HONORABLE M. MASSON
ET "L'ÉLECTEUR"

L'*Électeur* de ce matin publie une dépêche d'Ottawa, dans laquelle il est question de l'honorable M. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la province.

Voici ce que nous lisons dans la première partie de la dépêche :

A une entrevue il a dit qu'il ne veut plus réparaître sur la scène politique. "Je crois, dit-il, qu'un homme qui s'est retiré de la vie publique ne doit pas émettre d'avis ni d'opinion sur les choses politiques, à moins qu'il ne veuille prendre

une responsabilité quelconque et travailler à ce que ses vues aient des résultats pratiques. En tout cas, j'évite avec soin de me mêler à tout ce qui a rapport à la politique.

Puis, immédiatement, la dépêche continue en ces termes :

Interrogé sur ce qu'il pensait de l'administration actuelle de la province, de Québec et de l'honorable M. Mercier.

"M. Mercier, a-t-il répondu, *gère bien la chose publique* ; c'est un homme de caractère et d'une grande énergie. *Ce qu'on admire surtout chez lui, c'est qu'il ne craint les obstacles, ni les ennemis les plus puissants. Il a fait preuve de vigueur et s'est révélé homme d'Etat en réglant le litige si hâché des difficultés des biens des Jésuites, et par la manière qu'il en a fait passer le bill devant l'opposition considérable soulevée par certaines influences.*

Quant M. Mercier croit qu'il a raison, il lutte vigoureusement pour ses convictions, sans s'occuper de la force de ses adversaires. On prétend qu'il manque de l'habileté diplomatique dans ses relations avec les autres pouvoirs, mais il l'acquiesce par l'expérience de sa position officielle.

L'auteur de cette dépêche ne saurait être qu'un mauvais plaisant. Il fait dire à M. Masson "qu'un homme retiré de la vie publique ne doit pas émettre d'avis ni d'opinion sur les choses politiques," et, ce principe posé, il lui fait déclarer que "M. Mercier gère bien la chose publique," etc. Si cela n'est pas une opinion sur les choses politiques, nous entendons mal le français.

Le correspondant de l'*Électeur* aurait dû comparer les deux parties de sa dépêche avant de l'envoyer. Sa blague aurait eu plus de vraisemblance.

PAS DE RÉPUDIATION

L'*Électeur* disait l'autre jour à l'*Étendard*, d'un ton de menace :

Il est juste de définir la situation, et de rappeler à l'*Étendard* :

1° Que cette polissonnerie est dirigée contre un des chefs les plus respectés du parti national ;

2° Qu'elle est inspirée par un fousaïre et un parjure qui est trop souvent en tête à tête avec les rédacteurs de la *Vérité* ;

3° Que si l'hon. M. Mercier n'a pas laissé insulter les conservateurs nationaux, il ne laissera pas non plus insulter les libéraux nationaux.

Convaincu que cette polissonnerie a été publiée hors la connaissance du directeur de l'*Étendard*, nous espérons qu'il va s'empresse de la répudier.

C'était une mise en demeure à l'organe national de répudier l'entrefilet reproduit de la *Vérité*.

L'*Électeur* va-t-il laisser ses menaces sans effet ?

Il a déclaré solennellement que "M. Mercier ne laissera pas insulter les libéraux nationaux."

Or l'*Étendard* ne paraît pas disposé à donner satisfaction à la dignité endommagée de M. Langelier.

M. Mercier va-t-il sévir ? ou l'*Électeur* se serait-il trop avancé dans les compliments ?

PETITE GAZETTE

Son Eminence a fait ce matin sa visite épiscopale au monastère des Ursulines.

L'idée d'offrir un banquet à l'honorable M. Taillon reçoit de tous côtés un accueil enthousiaste.

L'hon. M. Larivière, ex-secrétaire provincial de Manitoba, a exprimé l'intention de se présenter dans le comté de Provencher.

L'*Osservatore Catholico*, de Milan, est disparu après vingt-cinq ans. Son administration est en faillite.

Il est rumeur que si la maladie de M. Burgess, sous-ministre de l'Intérieur, se prolonge, il sera mis à la retraite et remplacé par M. H. H. Smith, commissaire des terres du gouvernement à Winnipeg.

Mgr Tétu doit publier bientôt un volume de biographies des évêques de Québec, avec portraits.

Ce volume aura de 200 à 300 pages, et sera très précieux, tant à cause du texte qu'à cause des portraits, qui formeront toute une galerie religieuse et historique.

M. le grand-vicaire Doucet, administrateur du diocèse de Chicoutimi, durant la vacance du siège, et M. l'abbé Roberge, secrétaire de l'évêché, sont arrivés ce matin en cette ville, ainsi que M. l'abbé W. Tremblay,

curé de St-Fidèle, et M. l'abbé Delamare, desservant des Eboulements.

Le ministre de l'Intérieur a reçu les nouvelles du Nord-Ouest les plus encourageantes. Le blé se vend à Moosomin \$1.15 le minot et à Regina \$1.04. Les cultivateurs jubilent vu que la récolte, cette année, l'emportera de beaucoup sur celle de l'an dernier.

Le Dr Willoughby, candidat conservateur dans la récente élection de Northumberland, est, à en fin été déclaré élu par une majorité de 3 voix.

Sir Richard Cartwright vient de faire de nouvelles professions de foi en faveur de la réciprocité illimitée avec les États-Unis. Dans le discours qu'il a prononcé à Ingersoll, il a dit qu'un des principaux articles du programme libéral était la réciprocité illimitée, ou le libre échange avec les États-Unis.

Le juge Jetté a rendu, mercredi, à Montréal, un jugement autorisant les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à exhumer les restes de la Bienheureuse Sœur Bourgeois, fondatrice de leur ordre, et les transporter de la voûte de Notre-Dame de Pitié à l'église de Villa-Maria.

Cette cérémonie se fera, dit-on, avec une pompe extraordinaire.

La Paix des Trois-Rivières annonce à ses lecteurs que M. Montplaisir, M. P. pour Champlain, vient d'être nommé sénateur pour la division de Shawenegan.

Nous croyons cette nouvelle non fondée.

Durant la dernière session du Congrès le Président Cleveland a désavoué quatre-vingt-dix-sept lois adoptées par le Congrès.

On annonce le prochain mariage de l'honorable E. Stanley, des Grenadier Guards, avec lady Alice Montague, fille du duc de Manchester. L'une des sœurs de lady Montague et la duchesse de Hamilton, et l'autre la comtesse de Gosford. Lord Stanley est fils de notre gouverneur-général.

Le conseil municipal d'Arthabaskaillon offre un bonus de \$10,000 à quiconque ira établir une manufacture qui emploierait au moins cent hommes pendant 10 ans.

Répondant, le 17 septembre dernier, à une adresse de la ligne Évangélique protestante de Prusse, l'empereur Guillaume II, a blâmé les attaques contre les catholiques contenues dans des résolutions récentes de cette société, et il a exprimé la confiance qu'elle saurait respecter à l'avenir les convictions religieuses de ses adversaires.

La composition des listes électorales à la nouvelle imprimerie du gouvernement avance avec beaucoup de rapidité. Ce travail considérable qui a coûté l'année dernière \$180,000, ne coûtera pas cette année la moitié de cette somme. L'ouvrage commencé vers le 1er avril sera terminé vers le 1er janvier prochain. Le nombre d'électeurs est de près de 1,000,000 et à la suite de chaque nom, il y a à inscrire la qualité, la résidence, etc. C'est un travail considérable. Lorsque cette première impression sera terminée, la révision annuelle ne coûtera ensuite que 7,000 à \$8,000.

DÉPÊCHES

L'ABOLITION DE LA TRAITE DES ESCLAVES

Rome, 24. — Le pape, souscrivant pour \$60,000 au fonds de l'abolition de la traite des esclaves, a écrit au cardinal Lavergne des éloges à propos du projet auquel le pape lui commande d'inviter l'Europe à participer.

INCENDIE DANS LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Paris, 24. — Des incendiaires ont essayé de détruire la forêt de Fontainebleau. Le feu s'est déclaré sur cinq points différents de la forêt et on a eu beaucoup de peine à l'éteindre. Une grande quantité de fourrages a été consumée. Les pertes sont évaluées à 1,250,000 francs. Deux hommes que l'on soupçonne de cet acte de vandalisme ont été arrêtés.

EN FRANCE

Paris, 24. — Le baron Soubeyran a dit à la chambre des députés que les

proportions énormes de la dette publique demandaient la réduction du personnel des divers départements et la vente des chemins de fer de l'Etat. M. Roche, rapporteur de la commission du budget, répliqua que c'était des exagérations. Il n'y a pas que les dépenses de la France qui augmentent, tous les budgets européens augmentent aussi. L'Europe a été transformée en un vaste camp retranché. La France n'est pas libre dans ses mouvements. Elle est obligée de faire face à la fatalité des événements, et elle en appelle au patriotisme de la chambre pour l'adoption du budget. Le discours de M. Roche a été couvert d'applaudissements.

Au sénat, un membre de la droite a proposé de nommer une commission pour examiner la question de la révision de la constitution et la suppression du concordat. Il dit que ces questions étaient sur le programme du cabinet et qu'il était nécessaire de les discuter afin de comorendre la situation. C'est, dit-il, le devoir du sénat de barrer le chemin à toute utopie dangereuse. M. Barbey répliqua qu'il n'appartenait pas au sénat de soulever ces questions, mais qu'il fera néanmoins son devoir et qu'il a confiance en la fermeté du président Carnot. La proposition fut renvoyée.

CABLE ROMPU

Londres, 24. — Le câble de la compagnie orientale avec l'Australie est de nouveau rompu. C'est la seconde fois depuis une quinzaine. Cet accident et l'arrêt de transport dans le canal de Suez sont de nature à prouver à l'évidence l'importance de l'établissement d'un câble et d'une ligne de steamers par voie du Canada. Il est bon de remarquer, cependant, qu'il faudra pour l'établissement de cette route conduisant en Australie un service entre l'Angleterre et le Canada égal à celui de New-York.

Echos & Nouvelles

Personnel

M. l'abbé Marcon, vice-recteur de l'université Laval à Montréal, est à Québec.

— Un millionnaire allemand, M. Louis Wertheim, grand manufacturier de marchandise d'amiante de Francfort, est au St-Louis avec son fils. Il a visité les mines de Mégantic.

Longue course

M. Frs. H. O'Brien, magistrat stipendaire de Tadoussac, est de retour de sa tournée officielle sur la côte du Labrador à bord de son yacht *Thémis*, qui n'a que 26 pieds de quille. Il s'est rendu cette année jusqu'à Détroit de Belle Isle, à 700 milles d'ici. M. O'Brien est le doyen des magistrats de district de cette province, ayant été nommé en 1870.

Accident au bassin Louise

Mardi après-midi, un ouvrier du nom de Roy, croyons-nous, s'est fait mutiler un pied en travaillant sur l'un des bateaux dragueurs qui creusent le bassin Louise.

Le malheureux a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où les Dr Lemoine et Ahern lui ont amputé la moitié du métatarse.

\$1,000 de récompense

Une édition extraordinaire de la *Gazette officielle de Québec*, publiée mardi, contient une proclamation par laquelle le gouvernement promet une récompense de \$1,000 à quiconque arrêtera ou fera arrêter Rémi Lamontagne, accusé du meurtre de son beau-frère, Napoléon Michel, du canton de Wolfstown.

Pour l'Europe

M. W. H. Griffin ex-député maître général des postes du Canada a pris passage ce matin à bord du vapeur *Polynesian*, pour aller demeurer en Angleterre, et le bureau de poste de Québec, pour saluer son ancien chef, a hissé ce matin en son honneur le drapeau du Dominion.

Vente d'un immeuble

MM. Auger & Campbell, notaires, ont vendu, samedi, à M. P. E. Duval, notaire et employé du Trésor provincial la maison No 16 rue d'Aiguillon appartenant à la succession Morgan, d'Angleterre, pour le prix de \$2,000 comptant.

Exposition chez MM. Bernard & Allaire

Il y aura une exposition d'objets d'art et de décorations chez MM. Bernard & Allaire, le 31 octobre et les 2 et 3 novembre. Les visiteurs seront admis gratuitement et obtiendront toutes les explications voulues.

Le bienheureux de Lasalle

Le clergé et les citoyens de la ville de Nicolet se sont joints aux Frères des Ecoles Chrétiennes de la localité pour faire en commun une grande démonstration en l'honneur de la béatification du Bienheureux J. B. de Lasalle.

Cette fête a été une des plus brillantes dont on ait jamais été témoin à Nicolet.

Une action pour libelle déboutée

Montréal, 25. — Hier matin, en Cour Supérieure, le juge Gill a rendu son jugement dans la cause en diffamation de Louis Renaud contre la Compagnie d'Imprimerie et de Publication du Canada, le *Monde*.

Le demandeur réclamait de la défense \$5,000 de dommages parce que durant l'épidémie de la peste, le *Monde* avait publié un entrefilet où il était dit que Louis Renaud, fabricant de macaroni, de la rue Ontario, ayant de la pite dans sa maison, continuait à aller chez ses pratiques pour leur offrir sa marchandise.

Le tribunal a maintenu que l'article incriminé avait été publié de bonne foi

et dans l'intérêt public. L'action a été déboutée avec des dépens.

Echappée belle

Hier midi, M. Henry Bogue, jr., voyageur de commerce à l'emploi de la maison Gault Bros, de Montréal, l'a échappé belle.

Il était monté dans la voiture d'un cocher à qui il avait donné ordre d'arrêter à la porte d'un magasin de la rue St-Jean, afin d'y laisser des échantillons. A peine le cocher était-il sur le trottoir que le cheval prit l'épouvante. Heureusement que M. Bogue eut la présence d'esprit de défoncer la capote de voiture et de saisir les guides.

Ce n'est qu'après beaucoup d'efforts que M. Bogue, qui se trouvait emprisonné dans la voiture, a réussi à arrêter la bête affolée.

Moyen de prendre un lion

Un lion terrible, du Désert de Sahara a été capturé récemment par la simple méthode suivante : Les sables du désert furent passés au tamis et le lion cela va sans dire, resta dans le tamis.

Sa Majesté avait dans la poche de son gilet une canistère remplie de la poudre à pâte dite *Imperial Cream Tartar* qu'il apportait à sa reine. Elle est en vente chez tous les épiciers.

Le capt. Fairburn.

La nouvelle de l'arrestation de ce personnage à Québec a été télégraphiée de suite à Montréal, et, lundi matin, le détective Richardson a obtenu de la cour des magistrats, un mandat de recherche pour aller faire des fouilles dans une maison du chemin Papineau.

On prétend que c'est le refuge du nommé Edward Fairburn. Cet individu a la réputation d'être un filon américain, qui a opéré dans différentes villes des États-Unis et du Canada. Encore dernièrement il errait à Montréal, cherchant à piller différentes maisons.

Le détective Richardson croyait que la montre de l'honorable M. Chapleau était au nombre des effets volés, cachés dans cette maison.

Les agents n'ont rien découvert dans leurs perquisitions au domicile de Fairburn, mais ils ont appris, en revanche, qu'il a vendu des lingots de bijoux, ce qui porte à croire qu'il faisait fondre les bijoux qu'il volait, afin de les écouler plus facilement.

Le Septuor Haydn

Fut le comte de Premio-Réal.

A une réunion spéciale des membres du Septuor Haydn tenue à Québec sous la présidence de M. Nazaire LeVasseur, le vendredi, 19 octobre 1888, à 3 heures p. m., il est proposé par M. Alfred Paré, secondé par M. A. Lavigne :

Résolu : 1. Que la mort de S. E. le comte de Premio-Réal, consul général d'Espagne à Québec et président-honoraire du Septuor Haydn, arrivé le 15 du courant, a causé les plus vifs regrets parmi les membres de cette société ; 2. Que par la sympathie et l'encouragement libéral qu'il a su donner tout spécialement au Septuor Haydn, en sa qualité d'ami des beaux-arts, il a mérité son estime et sa plus vive gratitude ; 3. Que copie des présentes avec l'expression des respectueuses condoléances du Septuor soient instantanément transmises au consulat d'Espagne, à Québec, et prière de les faire parvenir à la famille du regretté défunt.

(Signé) N. LEVASSEUR, Président.
A. E. COCHRANE, Secrétaire.

Pénible accident

La voie du chemin de fer Temiscouata a été, lundi dernier, le théâtre d'un bien triste accident.

Vers quatre heures, lundi après-midi, M. Nap. Maguy, conducteur de Fraser-ville, arrivait à la station St-Honoré avec un convoi de ballast, lorsque, on ne sait trop comment, il perdit l'équilibre et tomba entre deux wagons. Il eut l'épaule fracturée et s'indigna aussi une blessure à la tête qui lui fit perdre connaissance.

Ses compagnons se portèrent aussitôt à son secours et le relevèrent de sa dangereuse position. On essaya aussitôt de le ramener à la Rivière du Loup ; mais il était déjà trop faible.

C'est alors qu'un convoi spécial fut immédiatement envoyé à Fraser-ville, avec ordre de ramener un médecin ainsi qu'un prêtre.

Le révd. M. Leclerc et M. le Dr Grandbois furent conduits auprès du blessé qui avait repris ses sens et put ainsi se confesser.

Le médecin n'a constaté aucune blessure dangereuse ; toutefois il n'a pas jugé à propos de le ramener à Fraser-ville, vu son état de grande faiblesse.

De l'emploi de la sciure de bois comme litière

La sciure de bois, peut faire d'excellente litière. Son emploi a même le grand avantage de permettre au fermier d'utiliser sa paille d'une manière plus profitable en la réservant pour la nourriture du bétail ; quant aux inconvénients, nous ne les voyons pas.

Bon nombre d'éleveurs et de nourrisseurs de la Grande-Bretagne, consultés à ce sujet, ont donné des avis favorables à l'emploi de la sciure dans les étables. Nous allons résumer aussi brièvement que possible l'opinion motivée de trois détenteurs de bétail.

Le premier croit que le fermier ne peut trouver rien de préférable à la sciure pour les étables à vaches. "Je l'ai employée, dit-il, pendant 12 ans et je n'ai jamais eu à m'en plaindre. Elle absorbe l'urine et l'empêche de se perdre au dehors. De plus, elle facilite l'emploi du fumier en l'empêchant de devenir trop ferme ou trop mou.

pièce quatre coupes, deux premières et deux secondes en trois ans.

J'ai obtenu de belles pommées de terre avec du fumier de sciure qui avait servi de litière à l'écurie ; mais il est, selon moi, préférable de l'employer sous les vaches, cela fait mieux que sous les chevaux. Enfin, je suis tellement persuadé des avantages qu'offre l'emploi de la sciure, que je viens de faire construire un appentis derrière mes étables pour en faire provision.

Le second dit qu'il n'y a aucun inconvénient à redouter de son emploi. Il en met une grande quantité tous les ans sur ses terres, et il a reconnu que ses effets étaient loin d'être nuisibles. Il n'y a pas de meilleure litière, selon lui, parce qu'elle permet facilement de tenir les vaches constamment propres.

Voici, enfin, l'opinion du troisième. Je me sers de sciure provenant d'une fabrique voisine ; elle est blanche, très fine et absorbe admirablement l'humidité de mes étables. Elle m'est d'un grand secours au printemps et j'ai remarqué qu'elle neutralise, jusqu'à un certain point, les effets souvent désastreux des dernières gelées. Je crois que la sciure de toute espèce de bois est bonne, à la condition qu'elle soit assez fine. J'ai vu employer de la sciure grossière de sapin sur plusieurs sortes de récoltes, mais elle ne produit pas de bons effets parce qu'elle ne pourrait jamais complètement. Selon moi, elle contient une trop grande quantité d'acides et cela est nuisible à la semence, surtout pour le grain et les pommées de terre.

Je n'ai jamais employé de sciure grossière pour faire la litière de mes vaches, mais, quand elle est très fine, son emploi est excellent on ne produit que de bons effets sur les récoltes.

La sciure est parfaite pour les bergeries, parce qu'elle maintient les pieds du mouton toujours au sec, ce qui est essentiel pour prévenir le tae, la pourriture. — (L'Industrie laitière.)

Pilules d'Holloway

Les ouvriers des fabriques. — Les remèdes remarquables qui ont été découverts et perfectionnés par Thomas Holloway, et qui pendant plus de quarante ans ont été employés avec succès dans tous les coins du Globe, sont surtout utiles dans les maladies qui affligent ceux que les travaux forcent à se renfermer pendant des années, ou pendant toute leur vie, dans des édifices ou des usines encombrées. Les Pilules d'Holloway sont des remèdes combinés, les premières agissent comme restauratrice des forces vitales, et toujours comme agent purificateur du sang, tandis que le dernier soulage les maladies locales, enraye l'inflammation, et agit comme agent curatif dans les cas de malades des jambes, de poitrine, dans les ulcères de toutes sortes.

Enean important et considérable

MM. OCT. LEMIEUX & CIE.

Feront un enean important et considérable de meubles très riches, piano, etc., etc. Mardi, le 30 octobre, à leur salie, 253, rue d'Aubourg St-Jean, Québec, pour une valeur de plus de \$3000.00 sera vendu sans le moindre réserve. Le tout se compose de deux magnifiques pianos presque neufs ayant coûté \$400.00 chaque, meubles de salon en satin broché en brocatel et en crin, grandes glaces de trumeaux, tapis en Bruxelles presque neufs. Tables de tout genre, magnifiques meubles de salle à diner, grandes tables de 12 pieds avec feuille mobile, service à diner et assés en pierre, doré, argenterie, chaises de fantaisie en velours. Moquet. Le plus grand assortiment de sets de chambre à coucher qu'il soit possible de trouver à Québec. Quantité de lits en plume fine et oreillers, (ces lits sont neufs en plume vaporisée). Matelas en pure crin frisé, quantité d'autres effets. Aussi un capot neuf en Buckram pour monsieur. 1 do pour dame, une montre en or pour monsieur, une pour dame. Une peau d'ours pour carole et quantité d'autres effets.

Toi t sera visible samedi, le 27 et lundi le 29 octobre jusqu'à 10 heures du soir. Les amateurs de beaux meubles sont respectueusement invités de nous faire une visite. Les pianos sont des instruments très désirables.

La vente commencera à 2 heures précises. N'oubliez pas mardi, le 30 octobre. Québec, 24 octobre 1888—51.

AVIS AUX MÈRES

Le "syrop calmant de Mère Winslow, devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille. Québec, 5 mai 1888.

HEURES DE LA MAREE

MARÉE HAUTE A QUÉBEC—1888

	Octobre.	Matin	Soir
Lundi	22	7 40	7 54
Mardi	23	8 10	8 25
Mercredi	24	8 41	8 56
Jeudi	25	9 11	9 27
Vendredi	26	9 44	10 03
Samedi	27	10 25	10 49
Dimanche	28	11 10	11 47

N. B. — Le courant se fait sentir quarante-cinq minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE
Dernier Quartier, samedi, 27, ... 6,35 P. M.

Marché au Bois

Prix par corde

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 25 octobre 1888.

Farine	Sup. extra, baril, 196 \$	6 40	6 50
Extra		6 10	6 25
Porte pour boulanger		5 00	6 00
Extra du printemps		5 60	5 80
Superfine No 2		5 00	5 25
Pine		4 75	5 00
Farines en poches, de 100 livres		2 90	3 10

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 25 octobre 1888.

Beurre frais par livre		0 22	0 25
Beurre salé par livre		0 18	0 20
Potatoes par minot		0 30	0 40
Oignons par douzaine		0 08	0 09
Fromage par livre		0 10	0 11
Oignons par baril		2 50	3 00
Pommes par baril		1 75	3 00
Oranges par caisse		8 00	8 00
Citrons par caisse		2 75	3 00
Tabac canadien en feuille par lbs		0 15	0 18

Lards, Jambons, etc.

Québec, 25 octobre 1888.

Porc frais, par 100 livres		8 00	9 00
" par livre		0 10	0 10
Sale, par livre		0 10	0 11
" par baril		20 00	21 00
Jambons frais, par livre		0 05	0 09
" fumés par livre		0 12	0 13

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 25 octobre 1888.

Bœuf 1 ^{re} qualité, par 100 liv.	\$9 50	à	10 00
2 ^{me} "	7 25	à	8 50
3 ^{me} "	6 25	à	7 00
Bœuf par livre	0 05	à	0 12
Veau par livre	0 10	à	0 12
Mouton par livre	0 10	à	0 12
" du printemps, chaque	2 50	à	4 00

Mariage

Au couvent de la Malbaie, le 24 du courant, par M. le G. V. Doucet, administrateur du diocèse de Chicoutimi, M. Alfred E. Duberger, pharmacien de Montréal, fils de M. Charles Duberger, notaire de la Malbaie, à mademoiselle Marie Corinne Alma Cimon, cinquième fille de feu M. Simon Xavier Cimon, ancien député aux Communes, et sœur de M. Simon Cimon, membre de la Chambre des Communes.

AVIS

AVIS par le présent donné que le soussigné a ce jour été nommé par la Cour Supérieure de ce District, Curateur à la succession vacante de feu Son Excellence Dom José Antonio de la Valle Comte de Premio Real, un témoin de la dite succession sont priés de produire leurs réclamations sans délai.

Québec 24 octobre 1888. OVIDE FRÉCHETTE. 855

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné, qu'il y aura à l'HOTEL DE VILLE, JEUDI SOIR, le 25 du courant, à 7 HEURES ET DEMIE, une assemblée des citoyens pour prendre en considération la question d'offrir à Monseigneur Bégin, un témoignage d'estime et de respect à l'occasion de son élévation au siège épiscopal de Chicoutimi.

J. FREMONT, Secrétaire Provisoire. Québec, 25 octobre 1888—1f. 886

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LES travaux pour la construction du canal ci-dessus mentionné, qui devaient être adjugés d'après un autre avis, le 2 octobre courant, sont renvoyés aux dates suivantes :—

Les soumissions seront reçues jusqu'au

Mercredi, 7e jour de Novembre prochain.

Les plans et spécifications seront prêts à être examinés à ce bureau et au Sault Ste-Marie le et après le

MERCREDI, 24e jour d'OCTOBRE.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 27 Septembre 1888. Québec, 3 octobre 1888.—4f 11ps 872

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées : " Soumissions pour les Canaux du St-Laurent " seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 30ème jour d'OCTOBRE prochain pour la construction de deux écluses et le creusement et l'élargissement de l'entrée supérieure du Canal des Galops.

Une carte de chacune des localités avec les plans et devis des travaux respectifs, peuvent être vus et après MARDI le SEIZIEME JOUR d'OCTOBRE courant à ce bureau ou au bureau du gardien des Ecluses des Galops.

Des formules de soumission imprimées peuvent être obtenues pour les travaux respectifs aux endroits mentionnés.

Dans le cas de sociétés les soumissions doivent être revêtues des signatures actuelles avec le nom en entier la nature de l'occupation et la résidence de chacun des signataires et de plus un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$6,000 devra accompagner la soumission pour les travaux.

Les reçus de dépôts respectifs—les chèques ne seront pas acceptés—devront être endossés par le ministre des Chemins de Fer et Canaux, seront confisqués si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat lorsqu'il en aura été requis aux termes et conditions offerts dans sa soumission.

Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées.

Le département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Département des Chemins de fer et canaux, Ottawa, 11 octobre 1888.—2f 11ps, 880

COMPAGNIE DRUM

MANUFACTURIÈRE DE MEUBLES.

UNE assemblée assemblée des Actionnaires de la COMPAGNIE DRUM, MANUFACTURIÈRE DE MEUBLES, aura lieu dans la fabrique, au bureau de la Compagnie,

No 125, Rue St-André, LE LUNDI, 29 DU COURANT, A 3 HEURES P. M.,

afin de recevoir les " Soumissions cachetées " pour l'achat de la propriété de la Compagnie et pour autres affaires.

Par ordre, JAMES THOMPSON, Secr. Trésorier. Québec, 24 octobre 1888—5f. 884

C. BEAULIEU

MARCHAND-TAILLEUR, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN,

Annonce qu'il tiendra désormais en magasin un assortiment complet de

Tweeds, Etoffes à Hardes, Pour faciliter à ses clients l'achat et le choix de leurs habits.

ILS SERONT SERVIS A SOUHAIT, tant sous le rapport du fini de l'ouvrage, que de la coupe des hardes. Québec, 20 octobre 1888—1m. 883

Cours d'Adultes.

CLASSES DU SOIR.

LE CERCLE DE LA SALLE, ROUVRIERA SES 2 COURS LE 15 NOVEMBRE prochain.

Aux cours d'Anglais, de comptabilité, d'écriture, de télégraphie et de musique professés avec tant de succès l'année dernière, sont ajoutés cette année quatre nouveaux cours : Français et Littérature, Latin, Dessin et Sténographie.

Pour les renseignements s'adresser au SECRÉTAIRE ou au GLACIS, Siège du CERCLE, Québec, 15 octobre 1888—1m. 879

CHARBON ! CHARBON !

CHESNUT, A POELE, EGG, A FOURNAISE.

ROBT BORLAND & CO., 116, Rue St-Pierre, Québec. Québec, 10 octobre 1888—15f. 877

La Banque Nationale.

Québec, 25 septembre 1888.

LE DEUX NOVEMBRE prochain et après, la Banque Nationale paiera à ses actionnaires un DIVIDENDE DE TROIS POUR CENT sur son capital, pour le semestre courant.

Le livre de transport d'action sera clos depuis le 16 au 31 octobre prochain inclusivement.

Par ordre du bureau, P. LAFRANCE, Caissier. Québec, 28 septembre 1888—1m. 868

SOCIÉTÉ

Construction Permanente de Québec

LE 2 NOVEMBRE PROCHAIN et après, la Société paiera à ses actionnaires un dividende semi-annuel de

Deux et demi par cent.

Le livre de transferts d'actions sera fermé du 20 au 31 OCTOBRE courant inclusivement.

Par ordre, G. GOURDEAU, Secrétaire. Québec, 12 octobre 1888—1m. 878

CHARBON D'HIVER.

CHESNUT, A POELE, EGG, A FOURNAISE.

A. R. Pruneau & Cie, 90, rue DALHOUSIE. Québec, 10 octobre 1888—1m. 876

Behan Bros.

DRAPS A MANTEAUX de fantaisies POUR DAMES.

DRAPS A MANTEAUX barrés POUR DAMES.

DRAPS A MANTEAUX unis POUR DAMES.

DRAPS JERSEYS, DRAIS POUR ULSTER.

Imitation de Loutre, Draps Milton, Draps en peluche, barré, noir et de couleur.

TOUTES LES PLUS Nouvelles étoffes —POUR— MANTEAUX DE DAMES. Behan Bros.

LEVAIN ROYAL

Les Gâteaux de Levain Royal sont les favoris du Canada. 10 ans sur le marché sans plaintes d'aucune sorte. Le levain qui a été soutenu l'expérience du temps, et qui n'a jamais fait du pain dur ou inutile à la cuisson. Les clients le vendent. 27, QUEBEC ST., 27e. Toronto, Ont. & Chicago, Ill.

Dernière Edition

NOUVELLE DE MANITOBA

Winnipeg, 24.—Il n'est pas improbable qu'il y ait une guerre de prix du fret et des passagers entre le Pacifique Canadien et le Northern Pacific. Le C. P. R. vient de fixer les prix des passagers pour divers endroits de la province. Le tableau suivant nous les fait connaître.

A Emerson, 5 cts ; à Morris, 10 cts ; à Gretna, 20 cts.

La rumeur circule toujours que le C. P. R. deviendra propriétaire de la voie Manitoba et Nord-Ouest dès que l'embranchement du Portage sera terminé. Cela embarrasserait grandement le Pacifique Nord en donnant au C. P. R. le contrôle sur la masse du fret passant sur cette ligne.

Une dépêche de St-Paul dit que les marchands de grain dans le nord du Minnesota et du Dakota envoient leur qualité inférieure de blé en si grande quantité sur les marchés que les wagons transportant ce blé ont opéré un véritable blocus de voies ferrées. Plus de 2,200 charrs sont actuellement à St-Paul et il est impossible de les décharger.

Les éleveurs sont pleins et les compagnies qui les possèdent ont annoncé qu'elles ne prendraient plus de blé pour le moment.

On n'envoie pas sur les marchés les qualités supérieures du blé.

Le Pacifique Canadien n'a aucune difficulté à transporter le blé qu'on lui offre ici.

La pire qualité de blé marchand est cotée cette année à un prix aussi élevé que l'était la meilleure qualité l'an dernier.

Winnipeg, 23.—Le juge Taylor n'a pas rendu jugement comme on s'y attendait, hier sur la requête de continuer le bref d'injonction par interim défendant au chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge de traverser la voie du Pacifique.

Ce jugement sera rendu, croit-on, aujourd'hui. En attendant on tient un petit nombre d'hommes sur le terrain des difficultés pour prévenir toute surprise.

Les ministres ne veulent rien dire de ce qu'ils feront pour arriver à traverser la voie du Pacifique.

Hier matin, les honorables Greenway et Martin ont répondu à un reporter qu'aucune décision n'avait encore été prise et qu'ils ne savaient pas ce que ferait le gouvernement.

Ottawa, 24.—Une réunion privée du comité des chemins de fer du Conseil Privé a été tenue hier à propos de difficultés entre le Pacifique et la voie de la Rivière Rouge.

L'ex-juge Clarke, représentant le C. P. R. et M. Gormully, le procureur général de Manitoba. On croit qu'il a été entendu que tous deux prépareraient un factum du litige et qui serait soumis vendredi prochain au comité.

Chœur de l'orgue

Demain vendredi, répétition de la messe de consécration de Mgr Bégin à 7 1/2 P. M. à la Basilique.

La fête des Arbres

C'est aujourd'hui la fête des arbres, suivant proclamation publiée dans la Gazette Officielle de Québec. Ce jour fut, il y a quelque années, l'occasion de jolies démonstrations dans la province en général. Il paraît être tombé en désuétude.

Gardien de phare

M. le comte de Puyjalou a été nommé récemment gardien du nouveau phare de l'île au Ferrouet, dans le golfe Saint-Laurent.

Arrestation

Les constables Bureau et Mercier ont arrêté hier à St-Georges, Beauce, un cultivateur accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur un de ses voisins. Le prisonnier a été écroué dans la prison de St-Joseph.

Nomination d'un curateur

Les créanciers du feu comte de Premio-Réal se sont réunis hier matin au palais de justice pour nommer un curateur de la succession. M. Ovide Fréchette, vice-consul d'Espagne, a été choisi à l'unanimité par les créanciers.

Inspecteurs de farine

Le bureau des examinateurs de farine tient aujourd'hui sa réunion annuelle à Montréal.

Les délégués de Québec, MM F. Kirouac, V. Châteauevert et T. Brodie sont partis hier pour y assister.

Fête littéraire

On nous informe que la Société St-Jean-Baptiste, Section Notre-Dame, donnera prochainement dans les salles de l'Institut Canadien une jolie soirée littéraire et musicale.

Hommage à Mgr Bégin

Il y aura ce soir, à 7.30 heures, à l'Hôtel-de-Ville, une réunion des citoyens dans le but d'offrir à Sa Grandeur Mgr Bégin, un témoignage d'estime et de respect, à l'occasion de son élévation au siège épiscopal de Chicoutimi.

A l'asile de Beauport

M. P. L. O. Milot, député-shérif, d'Arthabaska a conduit à l'asile de Beauport, il y a quelques jours, un jeune homme du nom de Moïse Leblanc, de St-Paul de Chester, âgé de 18 ans.

Maritime

Depuis l'ouverture de la navigation, 1582 vapeurs de marchés et goélettes sont arrivées dans notre port venant des paroisses environnantes et 74 navires ont été licenciés à la douane pour la navigation de cabotage de la province.

Vous pouvez compter sur les Amers de Houblon.

C'EST UN MERVEILLEUX TONIQUE DES NERFS. C'est une médecine et non une boisson. Ils guérissent toutes les maladies de l'estomac, des Boyaux, du Sang, du Foie, des Reins, des Organes Urinaires, l'Enervement, l'Engourdissement, les maladies des femmes, l'ivrognerie. Ils peuvent vous sauver la vie. \$1.00 de réduction pour tout cas qu'ils ne guérissent pas.

BANQUE FRANÇAISE, 5, BROADWAY, NEW-YORK.

Pour \$5 par mois,

On peut acheter à crédit une obligation à lots de la ville de Paris, (Emprunt 1871).

PRODUISANT INTÉRÊT ET PARTICIPANT A

= 4 TIRAGES PAR AN =

Tableau des primes attribuées aux tirages.

4 Primes à 100,000 soit 400,000	8 "	à 50,000 "	400,000
40 "	à 10,000 "	400,000	300 "
300 "	à 1,000 "	300,000	

Ensemble un million 500,000 fr. de lots par an. Les demandes par lettres chargées doivent contenir autant de fois \$5 que l'on désire acquies d'obligations. Le surplus sera payable par versements mensuels.

S'adresser ou écrire au DIRECTEUR DE LA BANQUE FRANÇAISE, 5, Broadway, New-York.

On demande des Agents sérieux

LA BANQUE FRANÇAISE reçoit les dépôts aux conditions suivantes : 4 pour cent pour 3 mois ; 5 0/100 pour 6 mois et 6 0/100 pour une année. Québec, 29 septembre 1888. 869

De Québec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. Fabbé MONTMINY

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître et en vente chez tous les Libraires de Québec au prix modique de

30 CENTS

Comme le tirage de cette brochure est limité, le public voudra bien se la procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. Fabbé Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles ; son climat, les habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. Fabbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent des plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Éditeur. Québec, 11 Août 1888 61



La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE

NE CONTIENANT NI

Alun, Azotate, Chaux, Phosphates

ou autres matières nuisibles,

E. W. BILLET TORONTO, ONT.

Fait à la Celebrated Royal Yeast Cakes

Avis au Clergé

ET AU

PUBLLIC

Je soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

M. ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus.

Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Révérend M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER

Viticulteur, à Sandwich, Ont.

Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette d'un bon vin de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteille. Ce vin acheté en fût ou en gallon dans les 24 heures que le fût est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'ai analysé, POUR M. A. TOUSSAINT & CIE., deux échantillons de vin Port (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent.

Pour la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

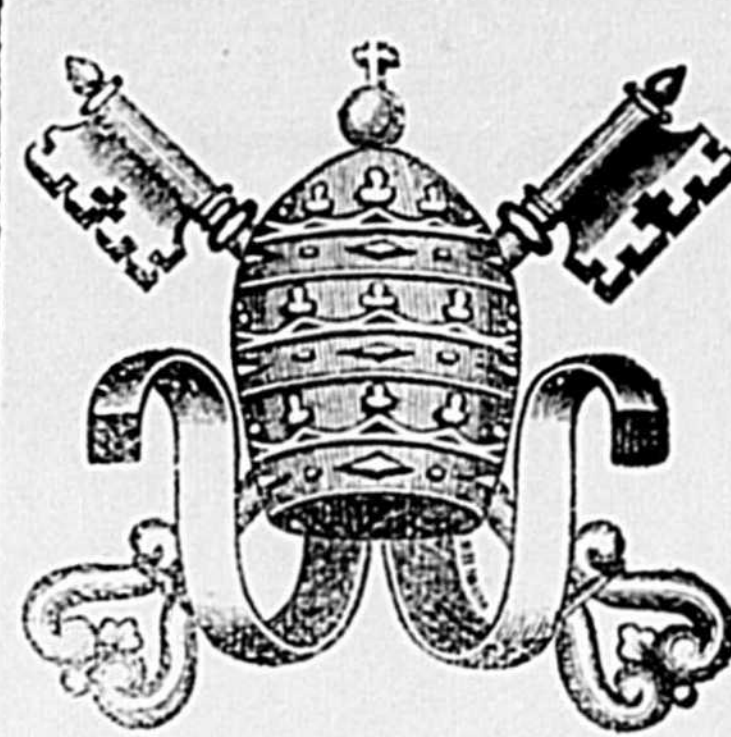
Révé. P. J. Ed. PAGE, Prof. de Chimie à l'Université-Laval. Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111, rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épicer, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie

Marchands de Vins

No. 111 RUE ST-PIERRE Québec, 10 Décembre 1887.—1an. 711.



Frechon, Lefebvre & Co

1645, Rue Notre-Dame

Montréal

—Total—

FABRICANTS

d'Ornements d'Eglises et de Statues Religieuses.

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cristaux—Chasubleries—Soiries—Linges d'églises

Nouvelles importations de Merinos, Say et

Coton à tablier pour communautés

religieuses !!!

